

Professeure ou professeur en génie industriel

Département : Département de génie mécanique

Faculté : Faculté des sciences et de génie

Information générale sur la faculté / département

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Le Département de génie mécanique de l'Université Laval désire pourvoir à un poste régulier de professeure ou professeur dans le domaine du génie industriel. Le département est composé d'une équipe de 23 professeures et professeurs qui encadrent plus de 500 étudiantes et étudiants au premier cycle et plus d'une centaine aux cycles supérieurs. Il offre plusieurs programmes d'études, dont le baccalauréat en génie industriel. Il comporte un axe de recherche très important en génie industriel. Il abrite FOR@C, un consortium de recherche sur les affaires électroniques dans l'industrie des produits forestiers. Plusieurs de ses professeures et professeurs sont membres du regroupement CIRRELT (Centre de recherche interuniversitaire sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport) ou participent à un réseau stratégique du CRSNG sur l'optimisation des chaînes de valeur de la bioéconomie forestière. Une professeure est également titulaire de deux chaires : une chaire de recherche du Canada de niveau I sur le pilotage des réseaux de création de valeur et une chaire de recherche industrielle du CRSNG en intégration et synchronisation de la chaîne d'approvisionnement des produits forestiers.

Description du poste

La personne candidate devra participer à l'enseignement aux trois cycles, notamment à l'enseignement de plusieurs cours dans le nouveau programme de baccalauréat en génie industriel au premier cycle, à l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants entreprenant des projets d'ingénierie et des projets spéciaux en génie industriel, à l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants aux deuxième et troisième cycles et à la réalisation de projets de recherche subventionnés ou contractuels.

La personne candidate doit démontrer qu'elle possède une expertise de classe mondiale en recherche opérationnelle et qu'elle a utilisé cette expertise pour résoudre divers problèmes de planification industrielle, en particulier dans l'industrie des produits forestiers. Elle doit également posséder un profil lui permettant de faire une demande de chaire de recherche sénior, en lien avec ces domaines d'expertise, dès son entrée en fonction.

Critères de sélection

Être titulaire d'un doctorat en génie industriel ou dans un domaine connexe. Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, ou s'engager à le devenir dans les quatre années suivant son engagement. Pouvoir enseigner en français ou s'engager à pouvoir le faire au plus tard un an après son entrée en fonction.

Les candidates et les candidats répondant aux qualifications du poste seront sélectionnés en fonction des critères suivants:

- Qualité de la formation.
- Expérience en recherche et transfert technologique.
- Expérience en enseignement.
- Adéquation des qualifications et de l'expérience par rapport à la description du poste.
- Potentiel d'intégration avec le corps professoral en place.
- Posséder un profil lui permettant de faire une demande de chaire de recherche sénior.

Conditions d'engagement et de traitement

Selon la convention en vigueur.

Candidature

Clôture du concours : 15 mai 2011

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2012

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre d'intention accompagnée d'un curriculum vitae récent et de trois lettres de recommandation au plus tard le **15 mai 2011** à :

Monsieur Jean Ruel, ing., Ph.D.
Directeur, Département de génie mécanique
Pavillon Adrien-Pouliot, Local 1504-C
1065, avenue de la Médecine
Université Laval
Québec (Québec), Canada, G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2131, poste 12245, Télécopieur : 418 656-7415

Courriel : Jean.Ruel@gmc.ulaval.ca

Renseignements : www.gmc.ulaval.ca

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.